

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

dans le cadre du BPJEPS AGFF du CESA

le CESA est une école de formation habilitée par la DRJS Ile de France
(6 Organismes habilités en IDF : UCPA, IMF, GTF, CRIFO, CREPS, CESA)



La formation BP se déroule du 18 juin 2008 au 19 mai 2009

Cette formation se déroule selon le principe de l'alternance :
- en entreprise les lundi, mardi, vendredi et samedi
- en centre de formation les mercredi et jeudi

Chaque semaine, le stagiaire effectue 20 heures en entreprise et 15 heures en centre de formation
Lors des semaines de vacances scolaires, le stagiaire effectue 35 heures en entreprise

semaines à 35 heures en entreprise : 28 juillet au 3 août ; 4 au 10 août ; 11 au 17 août ; 18 au 24 août
27 octobre au 2 novembre ; 22 au 28 décembre
29 décembre au 4 janvier ; 2 au 8 mars

Dans le cadre du contrat pro, le stagiaire peut exercer les activités suivantes :
- animation de cours collectifs
- animation du plateau de musculation
- participation au fonctionnement de la structure

En entreprise, le stagiaire est accompagné par un tuteur (éducateur sportif), pour des actions de formation.

La formation du stagiaire est prise en charge par l'organisme collecteur (OPCA).

Le stagiaire et l'entreprise ne financent pas la formation.

C'est l'OPCA (AFDAS, AGEFOS, UNIFORMATION, OPCAM...) auquel l'entreprise cotise pour la formation professionnelle, qui finance la formation après montage du dossier de prise en charge par l'organisme de formation.

QUELQUES POINTS DE REPERES :

Le stagiaire en contrat de professionnalisation reste financièrement très intéressant par rapport au coût d'un éducateur diplômé.
exemples :

| coût global d'un éducateur sportif | | |
|------------------------------------|-----------------------------|----------------|
| exemples de taux horaire brut en € | nombre d'heures par semaine | salaires brut |
| 15 | 22.5 | 1,461 € |
| 20 | 22.5 | 1,949 € |
| 25 | 22.5 | 2,436 € |

| coût global d'un stagiaire en contrat pro | | | |
|---|-----------------------------|--------|---------------|
| profil | nombre d'heures par semaine | % SMIC | salaires brut |
| -26 | 22.5 | 70% | 897 |
| -26 Bac | 22.5 | 80% | 1025 |
| +26 | 22.5 | 100% | 1281 |

Remarque : temps de travail en entreprise du stagiaire :
semaine type : 20h
semaine vacances scolaires : 35h
moyenne sur l'année : **22h30**

Pour plus d'informations, contactez Julien Le Coq au 06 63 06 87 00 ou formationfitness@free.fr

LE CESA - 20, rue Jean Moulin - 93260 LES LILAS - 01 43 63 79 23 - lecesa.free.fr / lecesa@free.fr